

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU SIX MAI DEUX MILLE DIX-NEUF

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le sixième jour de mai deux mille dix-neuf, étant la 5^{ème} assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

| | | |
|------------------|------|---|
| Étaient présents | Mmes | Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1 |
| | M. | Normand Roy, conseiller poste 2 |
| | M. | Benoit Lavoie, conseiller poste 3 |
| | Mmes | Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5 |
| | Mme | Caroline Lemire, conseillère poste 6 |

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

19-05-76 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

19-05-77 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 1^{er} avril 2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 1^{er} avril 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff,
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU de l’approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune présence

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

TACTIC est officiellement lancée. Le bureau qui administre le tout est dans l’ancien *Canadian Tire* de Coaticook. Le centre électronique restera toujours à cet endroit.

FORÊT HEREFORD : beaux projets à venir, le relais-refuge devrait être terminé pour les vacances de la construction.

Commission scolaire : plan d'action à mettre en place afin de s'assurer de conserver notre école dans le village.

AGA des loisirs : selon le constat préparé par le CSLE, toutes les municipalités devraient avoir un plan d'action commun.

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

Bibliothèque : l'activité des oiseaux fut un succès avec 35 personnes.

Fondation Bel-Environ : Le comité a confectionné et vendu 43 douzaines et ce n'est pas terminé.

TCCC : aga 6 juin à Coaticook, tous le monde est invité

Soirée reconnaissance des bénévoles : très belle soirée pour la bénévole de l'année Danielle Beloin et ses invités.

Développement local, régional et touristique

Rien à signaler.

Église (Normand Roy)

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au brunch de Pâques

Réseau routier (Benoit Lavoie)

La tournée des chemins a été faite le 5 mai. Nous avons dû fermer un chemin jusqu'à la fin du dégel (chemin Owen). Le chemin Beloin aurait besoin d'émondage. Certains ponts de bois auraient besoin d'entretien et de réparations.

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Fête des voisins : l'organisation va bien. Le comité va tenter d'obtenir des commandites auprès de certains entrepreneurs locaux et régionaux afin d'offrir aux citoyens la plus belle fête possible.

CDL des 3 villages : Anick-Nadia Gauthier Arbour est la nouvelle présidente du comité. Félicitations

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Les rencontres ont maintenant lieu à Magog puisque la régie intermunicipale de gestions des déchets couvre maintenant un plus grand territoire. La prochaine rencontre aura lieu le 7 mai et madame McDuff y assistera.

Loisirs (Carline Lemire)

AGA : le 31 mai prochain au bureau municipal. La participation de la population est grandement souhaitée.

CORRESPONDANCE

19-05-78 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- lettre de remerciement déneigeur ski de fonds;
- offre de service pour conférence « les maisons du 21^e siècle »;
- réflexion concertation plus démunis;
- lettre de remerciement Danielle Beloin;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

19-05-79 Rapport financier au 30 avril 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 30 avril 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

| | Fonds d'administration | Fonds de roulement |
|------------------------|------------------------|--------------------|
| Solde de départ | 412 531.85 | 17 689,47 |
| Déboursé de | 61 807.54 | 0 |
| Revenus de | 82162.97 | 0 |
| Chèques en circulation | 7 498.15 | 0 |
| Solde à la Caisse | 432 887.28 | 17 689,47 |
| Solde réel | 425 389.13 | 17 689,47 |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-80 États comparatifs au 31 mars 2019

Ayant tous pris connaissance des états comparatifs budgétaires au 31 mars 2019 déposés par la secrétaire-trésorière;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-81 Présentation de la liste des paiement émis en avril 2019

Ayant tous pris connaissance de la liste des paiements émis en avril 2019;

Ayant tous pris connaissance de la liste des paiements à autoriser pour le mois de mai 2019

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

1) que le conseil approuve les paiements émis par la secrétaire-trésorière et en entérine le paiement pour un montant total de 45 457.86 \$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponible.

2) que le conseil autorise le paiement des comptes figurant sur la liste des paiements à autoriser pour un montant total de 28 721.14 \$. Ce montant sera inclus dans la liste des paiements émis de mai 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS

19-05-82 fonds de roulement - Desjardins

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier-Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal autorise la fermeture du compte 201871, que toutes les sommes qui y sont déposées soient transférées au nouveau sous-compte avantage entreprise et que ce nouveau compte soit nommé le « fonds de roulement »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-83 Déclaration de nouvelles valeurs - assurances

ATTENDU que le renouvellement du contrat d'assurance a été effectué en début d'année;

ATTENDU qu'il y a quelques éléments à corriger au niveau de la police d'assurance;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

1) que l'item 7 des emplacements « abri à puits » soit remplacé par « borne sèche » et que le montant d'assurance soit établi à 11 500,00\$;

2) qu'un item soit ajouté à l'adresse 170, route 253, East Hereford, étant un banc public et un panneau d'interprétation et que le montant d'assurance soit établi 5 000\$;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-84 Inspectrice en bâtiment

ATTENDU que la rétribution de l'inspecteur en bâtiment doit figurer dans le livre de paye de la municipalité afin que les assurances de la municipalité couvrent les actes et les gestes commis lorsqu'il est en fonction, pour la responsabilité civile.

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'ajouter madame Lise Got dans le livre de paye de la municipalité et ainsi prélever les déductions à la source et contribuer pour la portion employeur aux différentes cotisations imposées par la loi;
- 2) de conserver le même taux horaire que celui figurant à son contrat de travail, c'est-à-dire 45.00 \$ de l'heure plus 42.00 \$ de frais de base par visite, assimilé à un frais de déplacement;
- 3) que la secrétaire-trésorière fasse les entrées nécessaires et requises au journal de paye.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-85 Demande au Programme d'Infrastructures Municipalité Amie des Aînés (PRIMADA)

ATTENDU que la municipalité est en voie d'acquérir l'église

ATTENDU que, depuis des années, le sous-sol de l'église sert de salle communautaire

ATTENDU que la salle communautaire n'est pas accessible aux personnes vieillissantes et à mobilité réduites à cause de la vétusté des accès;

ATTENDU que la municipalité souhaite rendre accessible la salle communautaire à tous en y ajoutant une rampe d'accès, un ascenseur et en modernisant les installations sanitaires;

ATTENDU que le gouvernement du Québec, via son Programme d'Infrastructure Municipalité Amie des Aînés, propose de financer une partie substantielle des projets en lien avec la nouvelle politique familiale 2019.

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

- 1) que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- 2) que la municipalité ayant pris connaissance du Guide du programme, elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- 3) que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissible et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;
- 4) que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-86 Demande de service – Foret Hereford

ATTENDU que Foret communautaire Hereford participe à l'entretien et à l'amélioration des sentiers pédestre sur notre territoire;

ATTENDU que la charge de travail est très lourde en début d'année

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier-Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que la municipalité autorise l'inspecteur de voirie à travailler sur les terres de la Forêt communautaire Hereford pendant 2 jours afin d'assister les employés et les bénévoles pour l'entretien des sentiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-87 Délégation de compétence – gestion des matières résiduelles

MODIFICATION DU PORTAIL GMR POUR LA TRANSMISSION DES DONNÉES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES AUX FINS DE LA COMPENSATION 2019

ATTENDU que le portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 a été modifié par Recyc-Québec ;

ATTENDU que le portail ouvrira prochainement et que le dépôt d'une résolution faisant état des compétences de la municipalité (locale ou régionale) sera requis afin d'accéder au portail ;

ATTENDU que la municipalité d'East Hereford, avec les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Canton de Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU que cette entente habilite la MRC de Coaticook à retenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette et le transport vers le centre de tri des matières recyclables pour le territoire rural de la MRC et faire la gestion ce service ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a pleine compétence pour la collecte et le transport (CT) des matières recyclables la municipalité d'East Hereford, ainsi que les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Canton de Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville;

ATTENDU que de plus, la municipalité d'East Hereford ainsi que l'ensemble des municipalités de la MRC (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Canton de Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC en regard de l'exploitation du centre de tri et de récupération de la région sherbrookoise en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU que cette entente habilite la MRC de Coaticook à exploiter, en commun avec d'autres MRC, un centre de tri et de récupération de la région sherbrookoise (connu comme Récup-Estrie) ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a pleine compétence pour le tri et le conditionnement (TC) des matières recyclables pour la municipalité d'East Hereford ainsi que l'ensemble des municipalités locales (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Canton de Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville);

ATTENDU que de plus, la municipalité de East Hereford ainsi que l'ensemble des municipalités rurales de la MRC (Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Canton de Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles en vertu des mêmes articles de lois ;

ATTENDU que cette entente habilite la MRC de Coaticook à retenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles utilisés par les agriculteurs pour l'emballage de leur foin et faire la gestion ce service ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a pleine compétence pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement (CTTC) des plastiques agricoles pour la municipalité d'East Hereford ainsi que l'ensemble des municipalités locales de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Canton de Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff

APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) de confirmer à Recyc-Québec les compétences de la MRC de Coaticook, telles que décrites dans le préambule de la présente résolution afin que celle-ci puisse continuer d'accéder au nouveau portail GMR de Recyc-Québec pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 ;
- 2) de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-88 Acquisition de l'église, du presbytère et des terrains connexes

ATTENDU que la promesse d'achat faite par la municipalité à la Paroisse des Saints-Apôtres a été acceptée par ces derniers en date du 13 décembre 2018;

ATTENDU que, à la suite de l'opération cadastrale ayant pour but de réaliser la transaction prévue aux termes de la résolution 19-02-24, il appert que la municipalité doit céder une partie du lot 5 487 501 afin de respecter les règles de lotissement et la volonté des parties;

ATTENDU que ladite cession est faite en contrepartie de l'acquisition par la municipalité de l'église et du presbytère;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard

APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) Que la municipalité d'East Hereford cède à la Paroisse des Saints-Apôtres, un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 5 487 501 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, laquelle partie est plus amplement décrite par description technique préparée par Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre en date du 14 mars 2019, sous le numéro 2306 de ses minutes
- 2) Que mesdames la Mairesse Marie-Ève Breton et la directrice générale Janik Branchaud soient et elles sont par les présentes autorisées à signer tous les documents nécessaires ou requis
- 3) Qu'une copie de la présente résolution soit acheminé au notaire instrumentant la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Normand Roy s'est retiré du vote

19-05-89 Soutien financier à l'École secondaire La Frontalière

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU de contribuer pour un montant de 50\$ afin de permettre la réalisation du Gala Méritas et la remise de bourse d'excellence et de persévérance aux élèves méritant. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque au nom d'École secondaire La Frontalière pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-90 Tournoi de golf du maire

ATTENDU que le maire de Coaticook organise son tournoi de golf annuel en juin prochain

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier-Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la mairesse Marie-Ève Breton participe au souper qui suivra le tournoi de golf du maire, au coût de 75.00\$.
- 2) d'engager le crédit de 75.00\$ pour ce souper, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-91 Tournoi de golf de la MRC

ATTENDU que la MRC de Coaticook organise son tournoi de golf annuel en juillet prochain

ATTENDU que la tradition veut que chacune des municipalités contribue au prix de présence en remettant un cadeau qui représente bien notre région

POUR CES MOTIFS :

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité d'East Hereford achète un certificat-cadeau valide pour une nuitée dans un pod du camping Mont Expérience Hereford d'une valeur de 135\$ et que la municipalité remette ce certificat-cadeau à la MRC pour la remise de prix de son tournoi de golf annuel;
- 2) que la mairesse participe au tournoi de golf, le coût de cette dépense est de 140.00\$;
- 3) d'engager le crédit de la municipalité pour cette dépense;
- 4) de requérir le paiement de l'inscription et du certificat-cadeau par la secrétaire-trésorière;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-92 Politique sur la réception et le traitement des plaintes à l'égard du processus de demande de soumissions publiques et avis d'intention de la municipalité d'East Hereford

ATTENDU que la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* obligent dorénavant les organismes municipaux à se doter d'une politique de gestion des plaintes à l'égard des soumissions concernant les contrats de plus de 101 100.00\$;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a déposé ladite politique, comme ici au-long reproduite, en vue de son adoption;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que la politique concernant la réception et le traitement des plaintes à l'égard du processus de demande de soumissions publiques et avis d'intention de la municipalité d'East Hereford soit adoptée tel que déposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-93 GMF des Frontières

ATTENDU que la clinique médicale de Coaticook, GMF des Frontières, a annoncé le départ à la retraite de 4 médecins; départ prévu à la fin 2020;

ATTENDU que ces départs vont amener une pénurie de médecins dans cette clinique;

ATTENDU que le GMF des Frontières est la seule clinique qui dessert les citoyens de la MRC de Coaticook;

ATTENDU que 89% de la population de la MRC de Coaticook a actuellement accès à un médecin de famille et que ce ratio diminuerait à environ 67% à la suite de ces 4 départs à la retraite;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) que la Municipalité d'East Hereford demande au Gouvernement du Québec, et plus particulièrement à la Ministre de la Santé et des services sociaux, ainsi qu'à notre députée, de faire un effort spécial pour que les 7 500 patients touchés par ces départs à la retraite ne se retrouvent sans médecin de famille;
- 2) qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Danielle McCann, à la Députée de Saint-François, Mme Geneviève Hébert, à la MRC de Coaticook, ainsi qu'au GMF des Frontières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-94 circuits frontières

ATTENDU que le conseil d'administration de circuits frontières a demandé à la municipalité d'installer une « biciborne » sur l'un de terrain lui appartenant;

ATTENDU que cette nouvelle installation permettra aux cyclistes de réparer eux-même leur vélo en cas de bris;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'installation de la « biciborne » sur le terrain derrière l'église près du poste d'accueil de circuits frontières et qu'un membre du conseil municipal soit présent lors de la décision de l'emplacement de l'installation finale afin de ne pas nuire à l'alimentation en eau potable des usagers de l'église.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-95 génératrice

ATTENDU qu'il est nécessaire qu'une génératrice soit installée à l'église afin de respecter la réglementation en matière de sécurité civile;

ATTENDU que l'entreprise Les Armatures Coaticook inc., ont fait une proposition pour la vente et l'installation d'une génératrice selon nos besoins;

ATTENDU qu'une partie de la facture est financé par le programme de sécurité civile;

ATTENDU qu'une partie de la facture est financé par le programme TECQ 2014-2018;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que la municipalité acquiert la génératrice de l'entreprise Les Armatures Coaticook inc. Le coût de cette dépense est de 35 745.00\$ plus taxes, lequel sera financé en totalité, soit en partie par le ministère de la sécurité publique et en partie par le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-96 formation eautrement

ATTENDU que la municipalité doit se conformer à la Stratégie d'économie d'eau potable;

ATTENDU qu'une nouvelle stratégie est dévoilée et sera poursuivie pour l'horizon 2019-2025;

ATTENDU que cette nouvelle stratégie est le résultat d'une collaboration entre les milieux municipal et technique;

ATTENDU que de nouveaux outils ont été élaborés afin de faciliter l'échange entre les différents milieux et l'atteinte des objectifs de la nouvelle stratégie;

ATTENDU que les ingénieurs responsables de la stratégie iront à la rencontre des intervenants municipaux pour une formation sur l'utilisation des nouveaux outils élaborés;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que la secrétaire-trésorière assiste à cette rencontre d'une durée de 3h30, le 13 mai 2019 à 8h30, à Orford. Aucun frais n'est lié à cette rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-97 inventaire des bacs de récupération à la municipalité

ATTENDU que la municipalité doit fournir des bacs de récupération à toutes les résidences;

ATTENDU que l'inventaire de la municipalité est épuisé puisque certains bacs brisés ont été remplacés par des neufs;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU de commander des pièces de remplacement pour les bacs de récupération endommagés et que ces bacs, réparés, soit conservés en inventaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-05-98 subvention TNCF

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU de faire une demande de subvention à la Tillotson North Country Fondation dans le cadre du service d'animation estivale afin que ceux-ci nous aident à combler le manque à gagner pour le service. La demande sera de 2500.00 \$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à préparer et acheminer la demande aux personnes concernées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-05-99 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

que la séance ordinaire soit levée à 22h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
